

Votre contact

IFRB Poitou Charentes
05 49 61 20 66
contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1,00 jours - 7:00 heures
Entrée en formation permanente

Public

Tout personnel électricien chargé d'exécuter des interventions générales (maintenance, dépannage électrique) en basse tension, ou de diriger des travaux d'ordre électrique hors tension, ou dans un environnement consigné, ou dans la zone de voisinage simple et / ou des essais sur des ouvrages électriques en basse tension.

Modalités et délai d'accès :

Inscription en ligne, sur demande par mail ou téléphone, jusqu'à J-8 jrs avant début de la session de formation.

Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec nous avant inscription.

L'entrée en formation est conditionnée par la vérification des prérequis **

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans
Savoir lire et parler le français
Être titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat technique ou professionnel ou équivalent.

** EPI obligatoire : Ecran facial (NF EN166), gants isolants de classe 0, Chaussures de sécurité.

Moyens pédagogiques et supports

Formation en blended-learning
Formation théorique en e-learning et application pratique sur site (0,5 jour).

Profil de l'intervenant

Formateurs, techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (casque isolant avec écran facial, gants isolants de classe 0 minimum, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.

Nombre de participants : 4 - 10

Objectifs de la formation

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique sur des installations photovoltaïques

Objectifs pédagogiques selon NF C 18 510)

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre électrique sur les équipements électriques basse tension en assurant sa propre sécurité et celle éventuellement du personnel placé sous ses ordres.

Contenu

1. Tronc commun 2 :

- Présentation et évolution de la réglementation en électricité.
- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les noms et les différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation.
- Analyse des risques et mise en œuvre des principes généraux de prévention.
- Surveillance des opérations.
- Mise en sécurité d'un circuit : Prescription de sécurités associées aux zones de travail.
- Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser.
- Equipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser.
- Conduites à tenir en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

2. Spécificités liées aux travaux et interventions

- Matériels électriques : fonction, caractéristiques, identification.
- Equipements de travail utilisés : risque, vérification, identification, utilisation.
- Documents applicables lors des travaux.
- Caractérisation des travaux et limites.
- Mesures de prévention lors de travaux.
- Etapes et documents applicables lors d'une consignation.
- Rôle, instruction, échange d'informations entre le chargé d'intervention générale et le chargé d'exploitation électrique, entre le chargé de consignation et le chargé d'exploitation électrique.
- Documents applicables lors d'une intervention.
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale.
- Application sur une installation type (maquette pédagogique) et/ou représentative de l'environnement de l'apprenant (TP).
- Evaluation théorique et pratique.

3. Spécificités BP et BR Photovoltaïque

- Opérations sur une installation PV lors de :
- Montage ou démontage d'un connecteur.
- Manipulation d'un module PV.
- Connexion/déconnexion.
- Séparation/condamnation.
- Essais, vérifications, mesures.
- Interventions BT chaîne PV.
- Interventions BT d'entretien et de dépannage.
- Limite des habilitations BP et BR photovoltaïque.

Acquisition des compétences techniques nécessaires aux travaux sur les parties en courant continu.

Périodicité de recyclage recommandée selon NF C 18-510 : 3 ans.

Une attestation de fin de formation et un avis nominatif d'habilitation seront délivrés à chaque stagiaire qui aura participé activement à l'ensemble de la formation et réussi les évaluations théoriques et pratiques.

- Evaluation théorique par QCM : 30 minutes.
- Evaluation pratique en situation : 1 heure.

Votre contact

IFRB Poitou Charentes
05 49 61 20 66
contact@ifrbpoitoucharentes.fr

Durée

1,00 jours - 7:00 heures
Entrée en formation permanente

Public

Tout personnel électricien chargé d'exécuter des interventions générales (maintenance, dépannage électrique) en basse tension, ou de diriger des travaux d'ordre électrique hors tension, ou dans un environnement consigné, ou dans la zone de voisinage simple et / ou des essais sur des ouvrages électriques en basse tension.

Modalités et délai d'accès :

Inscription en ligne, sur demande par mail ou téléphone, jusqu'à J-8 jrs avant début de la session de formation.

Toute personne en situation de handicap est invitée à prendre contact avec nous avant inscription.

L'entrée en formation est conditionnée par la vérification des prérequis **

Pré-requis

Être âgé de plus de 18 ans
Savoir lire et parler le français
Être titulaire d'un diplôme de niveau baccalauréat technique ou professionnel ou équivalent.

** EPI obligatoire : Ecran facial (NF EN166), gants isolants de classe 0, Chaussures de sécurité.

Moyens pédagogiques et supports

Formation en blended-learning
Formation théorique en e-learning et application pratique sur site (0,5 jour).

Profil de l'intervenant

Formateurs, techniciens ou ingénieurs disposant d'une expérience confirmée dans le domaine de l'électricité, assurant également des missions techniques auprès des entreprises.

Informations complémentaires

Se munir de ses équipements de protection individuelle (casque isolant avec écran facial, gants isolants de classe 0 minimum, chaussures de sécurité) pour les travaux pratiques.
Nombre de participants : 4 - 10

Si réussite aux épreuves (1 épreuve théorique et 1 épreuve pratique), délivrance d'un avis sur l'obtention de l'habilitation électrique.

Critères et modalités d'évaluation

A l'issue de la formation, les participants seront invités à évaluer les apports de la formation et l'atteinte des objectifs pédagogiques à l'aide d'un questionnaire.